

CHARGING CROSS.

### La Fête du 14 Juillet

Voici ce qui a été décidé quant au programme officiel de la fête, à la séance du comité général, mercredi, 2 juillet.

Lundi, 14 juillet, à midi — Réunion des officiers, membres et invités au siège social de la Société, rues de l'Esplanade et Bourbon.

12:30 p. m. — Sous la présidence du consul général de France à la Nouvelle-Orléans, "l'Arbre de la Liberté" — un platane — sera planté dans la cour de l'école. Il y aura des discours, de la musique, des chants patriotiques, et des rafraîchissements.

1 p. m. — Départ, en procession, musique, automobiles, bannières, etc., pour le consulat.

1:30 p. m. — Visite officielle au consulat. Réception par M. le Consul Général. Discours, punch au champagne.

2 p. m. — Départ de la procession qui le centre de la ville. Sérénade à l'Abéille de la Nouvelle-Orléans. Puis montant la rue de Chartres jusqu'à la rue du Canal, le cortège passera sur la rue du Canal (côté sud) jusqu'à Camp. Sérénade au journaux Américains. Le cortège tournera à Camp et Lafayette pour la rue St. Charles, et à l'Hotel de Ville, le Maire et les administrateurs municipaux seront invités à prendre part à la procession.

L'itinéraire continuera, St. Charles, Canal, Claiborne, Ursuline, Dorgenois, Lapeyrouse, avenue Gentilly et le cortège entrera aux "Fair Grounds" par la porte de l'avenue Gentilly.

4:30 p. m. — Ouverture de la fête. Discours de M. J. A. Buisson, président de la Société Française du 14 Juillet. M. Leduc, consul général de France. L'Hon. Luther E. Hall, gouverneur de la Louisiane, ou son représentant. L'Hon. Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans, ou son représentant. Discours de l'orateur du jour.

— Distribution de prix et de médailles aux élèves de l'Ecole de la Société du 14 Juillet. Musique. Chants patriotiques par l'Orphéon Français et les élèves de l'école.

5:30 p. m. — Grand concert par deux orchestres.

6 p. m. — Courses de chevaux, courses à pied par les athlètes de l'A. A. U., courses de Chinois. Amusement divers.

6:30 p. m. — Lancement de 2,000 petits ballons bleus, blancs et rouges. Chaque ballon aura au bout de la ficelle, une carte avec un timbre poste. Sur cette carte, sera imprimée l'adresse de la Société Française du 14 Juillet, et il y aura quelques mots priant la personne qui trouverait la carte, après atterrissage du ballon, de la mettre à la poste. Des prix en espèces seront distribués, aux personnes qui auront pris part à la parade, et dont la fiche numérotée correspondra au numéro d'ordre imprimé sur la carte postale reçue par la société.

9 p. m. — Magnifique feu d'artifice. L'entrée, les bâtiments du "Fair Grounds", la grande tribune seront décorés et illuminés. Il y aura deux bals.

La rue du Canal sera pavée de couleurs de la France et des Etats-Unis.



M. POINCARÉ accompagné par le roi GEORGE à sa résidence du palais de Saint-James.

## La visite du Président de la République Française en Angleterre

Nous avons signalé en de brèves dépêches, les principaux événements qui ont marqué la visite de M. Poincaré au roi Georges V d'Angleterre, pendant les journées du 21 au 27 Juin dernier. Cette visite dont la haute importance politique n'échappe à personne est la première que le nouveau Président de la République Française ait effectuée depuis son élection au pouvoir.

Elle est venue au moment où l'horizon politique de l'Europe est encore bien sombre, affirmer à la face du monde la force de cette amitié, qui sous le nom d'Entente Cordiale, unit deux des plus grands pays de l'univers.

La réception de M. Poincaré a été magnifique. Les Anglais ont bien fait les choses et ont vivement acclamé le représentant de la France.

Londres, cette immense métropole, s'est départie de sa correction habituelle pour féter allègrement l'hôte du roi et de la nation. Tous les parcs qui ont été suivis par les cortèges officiels étaient pavés à profusion, bordés de mâs, d'écussons, fleuris de vasques verdoyantes. Ainsi que le témoignent les photographies que nous publions, les banderoles étaient innombrables, et nombreux étaient les souhaits de bienvenue, dont quelques uns arboraient des inscriptions vraiment très touchantes dans leur libre simplicité.

La volonté de la nation britannique s'est clairement manifestée au cours de ce voyage triomphal. Par la noblesse de son cerveau, par la beauté de son éloquence et la clarté lumineuse de son talent, M. Poincaré était vraiment désigné pour apporter la séduisante image de la France au dehors et pour prés-

der à la communion des âmes de deux grands peuples.

Les Français peuvent se sentir honorés par les honneurs qui ont été rendus en Angleterre à M. Poincaré, et prendre une part émue à l'éblouissante ovation qui lui fut faite.

C'est, d'ailleurs, non pas un rêve, mais une vraie victoire puisque l'amitié de l'Angleterre et de la France, associées déjà dans le monde par la communauté de tant d'intérêts est sortie grande de ces journées enthousiastes. C'est même une grande victoire, puisque "l'Entente, c'est la paix," et toutes les nations ont le droit de se réjouir de tels résultats.

M. Poincaré, n'a négligé aucune occasion pour définir, au rappel la portée bénéfaisante de l'accord anglo-français, qui, sans menacer personne, unit deux peuples dans "une politique commune pour la paix."

Le lord-maire, au cours de la réunion inoubliable du Guildhall, a fait applaudir cette parole du Président en célébrant la "coopération harmonieuse de la Grande-Bretagne et de la France en vue de la concordie et de la paix du monde."

Il n'y a donc aucun doute sur la portée généreuse de l'Entente.

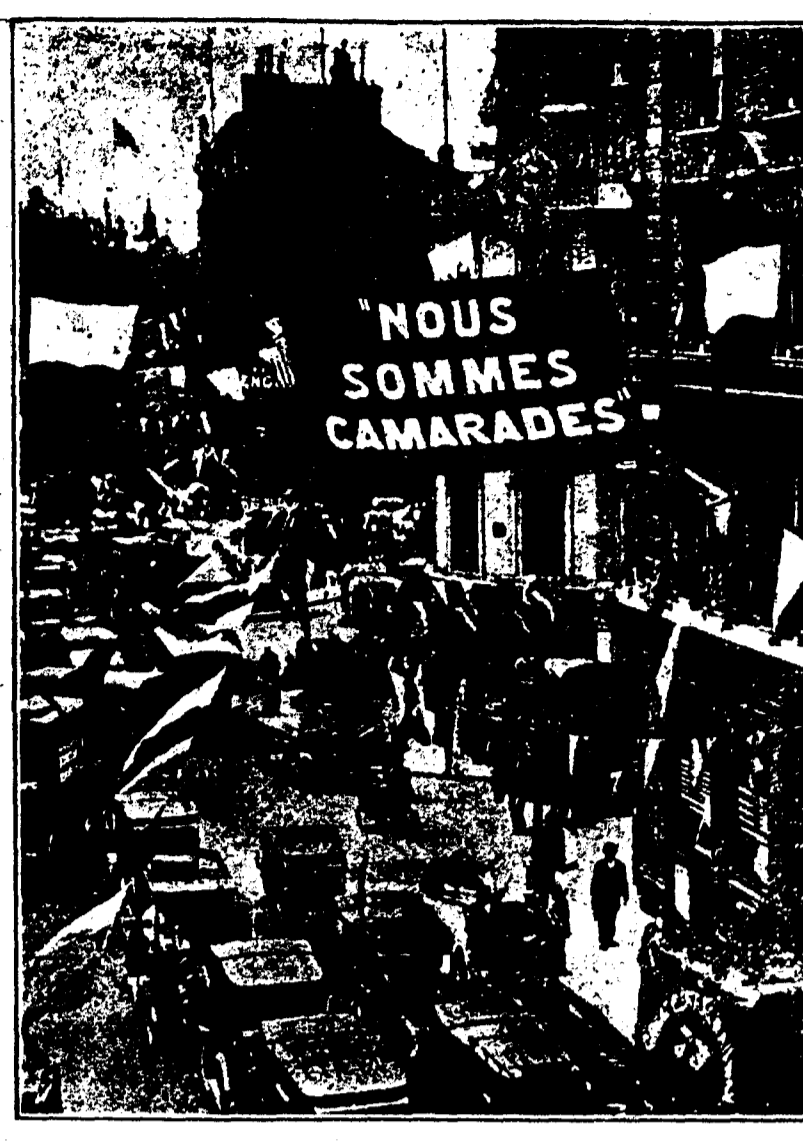
Le Daily Telegraph un des principaux organes de la presse britannique s'exprime ainsi au sujet de la visite présidentielle:

"On peut déjà prévoir que la visite du Président de la République Française en Angleterre, ne prouvera pas seulement que la cordialité n'a pas diminué entre les deux nations, mais encore que l'unité nationale qui est le pivot de leur politique étrangère prend chaque jour une force plus positive. M. Poincaré

en venant chez nous, comme hôte du roi, a reçu un accueil national. Les commentaires de la presse française, indiquant qu'après dix ans d'existence l'Entente est plus solide que jamais, nous semble entièrement justifiés. Le simple fait de sa durée, le fait aussi qu'elle n'a pas été touchée par le moindre heurt, indique combien est forte la politique commune dont elle est l'expression."

"Depuis la conclusion de l'Entente nous avons eu à subir des périodes de tension internationale, ou elle fut mise à la plus rude épreuve et le danger la toujours trouve prête et sûre. Tout observateur intelligent admettra que le poids de la France et de l'Angleterre, agissant en accord constant, a été infiniment plus considérable que si les deux pays ne s'étaient entendus qu'à certains moments critiques et pour des fins isolées. Leur amitié, au cours des récentes années, la principale garantie de la paix européenne et ceux qui ont été au foyer des situations difficiles proclament cette vérité."

"La base de puissance matérielle sur laquelle repose l'Entente est plus large et plus solide qu'a ses débuts. La marine française rest, l'armée n'a jamais été aussi forte et cette force doit être accrue en réponse à l'augmentation de l'armée allemande. De notre côté, la flotte britannique maintient sa supériorité et notre armée, quoique petite a été amenée à un degré de préparation plus élevé qu'auparavant. Avec le profond intérêt que portent les Anglais à leur politique défensive sur terre et sur mer, notre rôle dans l'association diplomatique, dont la visite de M. Poincaré est un symbole, est ainsi dignement rempli."



DANS LA CITE.

### D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, Zone District.

### LAISSEZ-NOUS ORGANISER VOTRE VOYAGE DE VACANCES

Voyages aller et retour pour toutes les stations d'été et

### TARIFS D'ÉTÉ ET DE CONGRÈS

Aux Stations de la CALIFORNIE et de l'Ouest

Tarifs d'été en vigueur du 1er juin au 30 septembre, 1913. Tarifs spéciaux pour Congrès en vigueur pendant tout l'été

### SÉCURITÉ-PLAISIR

Signaux électriques, locomotives au pétrole, wagons-lits standard et touristes, wagons d'observation, de lecture et wagon-restaurant.

Service parfait de wagon restaurant

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents du Southern Pacific, ou écrire à

W. H. STAKELUM, J. H. R. PARSONS, D. P. A., Lake Charles, La. Gen. Pass. Agt., New Orleans, La.

### La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garanti." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sévères conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

### Treillis en Fil de Fer pour Poulailleurs

MARQUE ROEBLING—GALVANISÉ AVANT ET APRÈS LE TRESSAGE Double Bordure—Tous les joints soudés. Une fois en place, durera pendant des années

Maille de deux pouces, fil de fer No. 19 1/2 yard

48 pouces de haut	10c
60 pouces de haut	12c
72 pouces de haut	15c

Maille d'un pouce, No. 19

24 pouces de haut	15c
36 pouces de haut	20c
48 pouces de haut	25c
72 pouces de haut	30c

Escompte par rouleaux—150 pieds dans un rouleau

### MILLION ARTICLE KLINE

RUE CHARTRES près de Canal 1891111-1111

### The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

### AVIS.

Le Consul Général de France recevra la colonie française de 2 heures à 3 heures 1/2 de l'après-midi, le lundi 14 juillet, au Consulat, rue Bourbon, No. 522.

### ANNONCES JUDICIAIRES

#### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meuble, étalages, cartes postales illustrées, albums, etc.; 1 registre mécanique pour la caisse "National".

Herman Davis, représentant le Travelers Tourists Supply Company vs. C. T. Bess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 89,382 — En vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique LE LUNDI, le 14 juillet 1913, à 10:30 heures, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres, un lot de meubles assortis, éventails électriques, lustre de gaz et divers objets, etc., etc. un grand assortiment de cartes postales illustrées, albums, etc., et un registre mécanique pour la caisse "National".

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant sur les lieux.

L. J. KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. FARRAR, DONAS, GOLDBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur. Juillet—2,3,4

ANNONCE JUDICIAIRE

F. Hollander & Co. vs. Sylvester White.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 56,192 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Henshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'entrée principale de la Nouvelle Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le deuxième district de cette ville, MICHARD, le 30 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, situé dans le Sixième District, désigné comme lot No. 18 dans l'Etat No. 64, borné par les rues Clara, Ursuline, Willow et Robert, et comprenant à ce jour vingt pieds de la rue Upperville et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperville par les pieds de profondeur. Acq. du German American Home-ssand par acte enregistré Co. O. B. 236, folio 27, 12 octobre 1910.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant. L'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

P. McQUILL, Sheriff pour le demandeur. Juin 29/Juliet 5, 12, 18, 25, 30

### ANNONCES JUDICIAIRES

#### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété ameuublée et de valeur du Cinqième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'îlot des rues de Armas et Teche).

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,675 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Immobilières, 505 rue Bienville, entre les rues Tulon et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinqième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), de Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroë), étant l'Etat No. 34, désigné comme portions des terrains Nos. trois, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit terrain mesurant trente un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Nunez par quatre vingt quinze pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

L. J. KNOP, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. ROBERT O'CONNOR, Avocat pour le demandeur. Juin—12, 14, 20/Juliet—3, 11, 17

### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Nicoletta Shelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,317 — Division B. Attendu que Walter F. Shelley a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Nicoletta Shelley, décedée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits à révoquer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELLY, Greffier. P. F. RICHARD, Avocat. Juillet—10, 14, 19

### Nerveuse?

Mme Walter Vincent, de Pleasant Hill, N. C. écrit: "Pendant toute l'été j'ai souffert de nervosité, d'affreuses douleurs dans mon dos et aux côtés, et souvent de l'embarras et de la faiblesse. Trois bouteilles de Cardui, le tonique pour la femme, me soulagèrent entièrement. Je me sens tout autre maintenant."

### PRENEZ LE VIN DE Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES

Pendant plus de 50 ans Cardui a aidé à soulager des douleurs des femmes, et à refaire la constitution de femmes faibles. Il fera la même chose pour vous si vous lui donnez un bon essai. N'attendez donc pas, mais commencez dès aujourd'hui à prendre le Vin de Cardui, car son usage ne peut vous nuire, mais vous fera certainement du bien. E-72

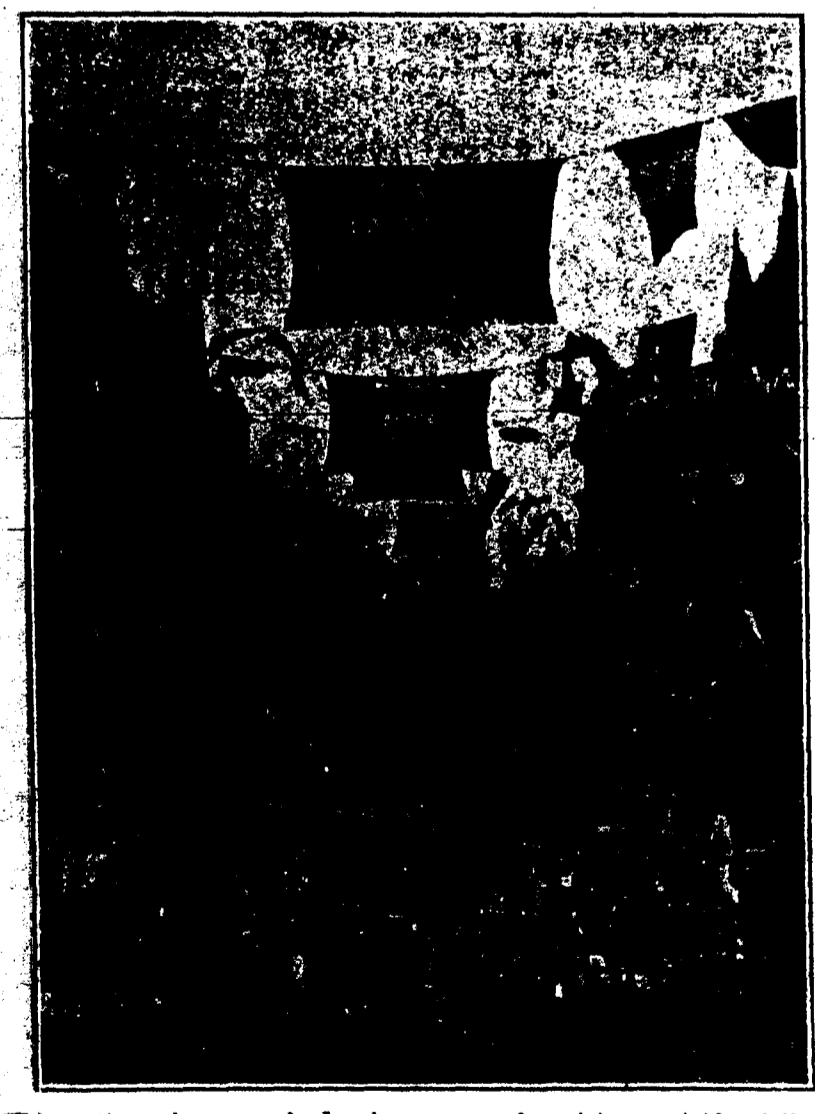
### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ludovic Gambier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,133 — Division B. Attendu que Gustave Dedier a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Ludovic Gambier, décedé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des droits à révoquer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELLY, Greffier. K. V. RICHARD, Avocat. Juillet—10, 14, 19



Décorations des rues de Londres pour la visite présidentielle.

### F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

### HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la NHO-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.